



N° 3 - 17 février 2021 - 16 h

Table des matières

1- Mise à jour de l'outil clinique d'affichage	1
2- Mesures spécifiques pour la clinique ambulatoire d'héματο-oncologie	2
3- Mise à jour des outils RADAR CH et CHSLD et du questionnaire d'évaluation du risque de la COVID-19	3
4- Mesures de PCI lors de transfert interinstallations et interétablissements	3
5- Mise à jour du tableau synthèse Visite à domicile	4
6- Pas à pas pour recherche de documents PCI en lien avec la COVID-19	5

1- Mise à jour de l'outil clinique d'affichage

Suite à la diffusion du nouvel affichage COVID-19 pour les usagers nécessitant des précautions additionnelles, un outil clinique avait été créé afin de faciliter l'utilisation et le choix des affiches. Des modifications et ajouts ont été apportés à cet outil clinique et nous vous invitons à en prendre connaissance. Pour faciliter sa lecture, les changements ou ajouts effectués ont été surlignés en jaune.

L'outil d'affichage est disponible sur l'intranet régional, dans la section Prévention et contrôle des infections.

[> Vous pouvez y accéder en cliquant ici](#)

Deux nouvelles affiches sont maintenant disponibles afin de répondre au besoin de la clientèle de cancérologie (usagers neutropéniques, immunosupprimés ou recevant des soins en héματο-oncologie).

- **Affiche zone glaciale** : À utiliser pour délimiter l'entrée de la zone glaciale (ex. : section d'une unité ou d'un secteur ambulatoire recevant la clientèle d'héματο-oncologie). Des mesures supplémentaires doivent être effectuées avant d'entrer dans la zone, si requises.

> Communiquer avec la PCI pour obtenir ces nouvelles affiches.



- **Affiche usagers neutropéniques (précautions de protection)** : Peut être utilisée dans n'importe quelle zone (chaude, tiède ou froide) à la chambre des usagers, avec l'objectif de les protéger. Cela implique pour le personnel de soins, l'ajout d'un changement de masque ainsi qu'une désinfection de la protection oculaire et des petits équipements avant d'entrer dans la chambre. En contexte de pandémie de COVID-19, cette affiche remplace l'affiche qui était actuellement utilisée pour les usagers en **précautions additionnelles de protection**.

Voici la nouvelle affiche à utiliser en contexte de pandémie de la COVID-19.

[> Vous devez enlever l'ancienne et la remplacer par la nouvelle, disponible dans le catalogue d'affichage COVID-19.](#)



Des affiches ont été distribuées par l'équipe PCI et l'affiche de précautions additionnelles zone glaciale à la chambre est maintenant disponible dans le catalogue COVID-19, pour impressions supplémentaires si besoin.

Un nouveau tableau synthèse sur **les mesures de prévention et contrôle des infections et décisions locales zone glaciale pour l'unité A2 de l'Hôpital de Chicoutimi** est disponible pour consultation sur le site intranet, dans la section prévention et contrôle des infections.

[> Voir le lien](#)

2- Mesures spécifiques pour la clinique ambulatoire d'hémo-oncologie

La clientèle vulnérable d'hémo-oncologie nécessite des mesures particulières ayant pour but de les protéger. Un tableau synthèse sur les mesures de prévention et contrôle des infections a été réalisé spécifiquement pour ce secteur.

[> Pour le consulter, cliquer ici](#)

3- Mise à jour des outils RADAR CH et CHSLD et du questionnaire d'évaluation du risque de la COVID-19

Suite aux changements effectués par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec la Santé publique, des modifications ont été apportées aux outils **RADAR CH** et **CHSLD** ainsi qu'au **questionnaire d'évaluation du risque de la COVID-19**.

Les symptômes suivants sont désormais considérés à eux seuls comme un critère de dépistage et d'évaluation :

- Mal de gorge
- Écoulement nasal ou congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue

Les outils RADAR et le questionnaire d'évaluation du risque de la COVID-19 sont des outils qui permettent d'orienter vos décisions dans la prise en charge d'un usager symptomatique et de le diriger vers la bonne trajectoire en ambulatoire.

En raison des changements fréquents apportés à ces outils, veuillez vous assurer de leur remplacement sur vos unités. Voici les liens pour accéder aux dernières versions de ces outils :

RADAR CH : <https://bit.ly/3s3gd8Y>

RADAR CHSLD : <https://bit.ly/3qxVCJF>

[> Questionnaire d'évaluation du risque COVID.](#)

4- Mesures de PCI lors de transfert interinstallations et interétablissements

Les mesures expliquées dans l'infolettre édition spéciale PCI du 2 février 2021 concernant les dépistages pour les usagers asymptomatiques sans critère d'exposition et les précautions additionnelles lors d'interventions médicales générant des aérosols sont disponibles sur le site intranet dans un tableau synthèse. Il sera modifié en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Suite à des interrogations par le personnel de soins, [voici des précisions sur les dépistages et les mesures de PCI pour les transferts interinstallations et interétablissements.](#)

PRÉCISIONS : DÉPISTAGES ET PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES LORS DE TRANSFERTS INTERÉTABLISSEMENTS EN COURTE DURÉE (hospitalisation ou séjour de ≥ 24 heures à l'urgence)			
RÉGION 02	En provenance d'une unité <u>sans éclosion</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun dépistage avant le transfert. - Dépistage à l'admission par le centre receveur à moins d'un dépistage négatif au dossier dans les 48 dernières heures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune précaution additionnelle. Pratiques de base.
	En provenance d'une unité <u>en éclosion</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépistage 48 heures avant le transfert dans le centre receveur. - Dépistage au jour 14. 	<ul style="list-style-type: none"> - Précautions additionnelles Gouttelettes/Contact avec protection oculaire (zone froide à la chambre) X 14 jours. - Attendre la réception du résultat au jour 14 avant de lever l'isolement.
HORS RÉGION 02	En provenance d'un centre désigné COVID, d'un centre d'une région à forte endémicité (ex. : palier rouge) ou d'un secteur en éclosion	<ul style="list-style-type: none"> - Dépistage à l'admission par le centre receveur. - Dépistage au jour 14. 	<ul style="list-style-type: none"> - Précautions additionnelles Gouttelettes/Contact avec protection oculaire (zone froide à la chambre) X 14 jours. - Attendre la réception du résultat au jour 14 avant de lever l'isolement.
	En provenance d'un centre sans risque identifié	<ul style="list-style-type: none"> - Dépistage à l'admission par le centre receveur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Précautions additionnelles Gouttelettes/Contact avec protection oculaire (zone froide à la chambre) jusqu'à la réception du test d'admission négatif. <p><i>Valider avec la PCI avant la levée de l'isolement.</i></p>

5- Mise à jour du tableau synthèse Visite à domicile

Suite à la parution par l'INSPQ d'une mise à jour en janvier 2021 des mesures de PCI pour les soins à domicile, une nouvelle version du tableau synthèse pour les visites à domicile a été déposée sur le site intranet (nouvelles informations surlignées en jaune par rapport à la dernière version datant de novembre 2020).

[> Vous pouvez la consulter en cliquant sur ce lien.](#)

En novembre dernier, le port de la blouse avait été recommandé durant la visite à domicile, lors d'un contact étroit avec l'utilisateur (ex. : soins d'hygiène, changement de pansement). Suite à l'analyse de la situation régionale (transmission communautaire), le service de PCI, le service de DO et de prévention des risques en milieu de travail et le 1^{er} officier de PCI recommandent l'arrêt de cette mesure. Dans un contexte de forte prévalence (palier d'alerte rouge), cette mesure devra toutefois être réinstaurée.

Dans le cadre des pratiques de base, le port de la blouse est requis selon l'évaluation du risque au point de service (ERPS) effectuée par le travailleur.

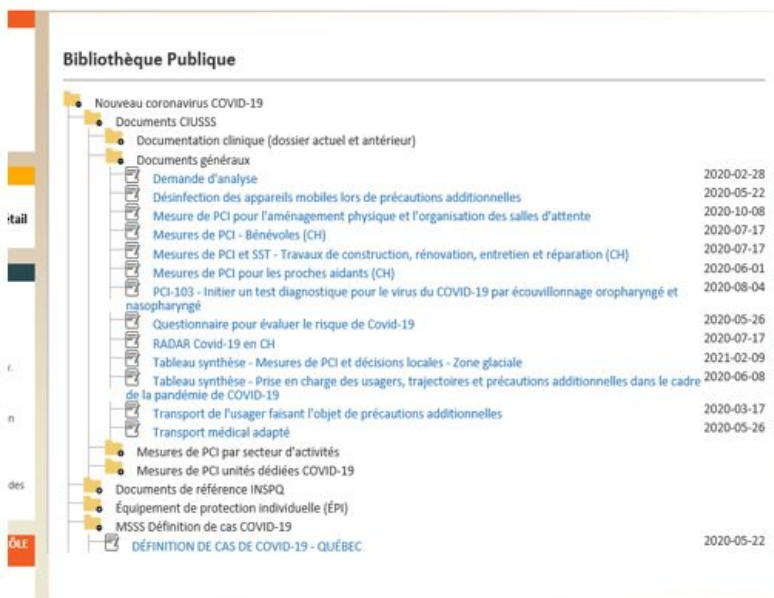
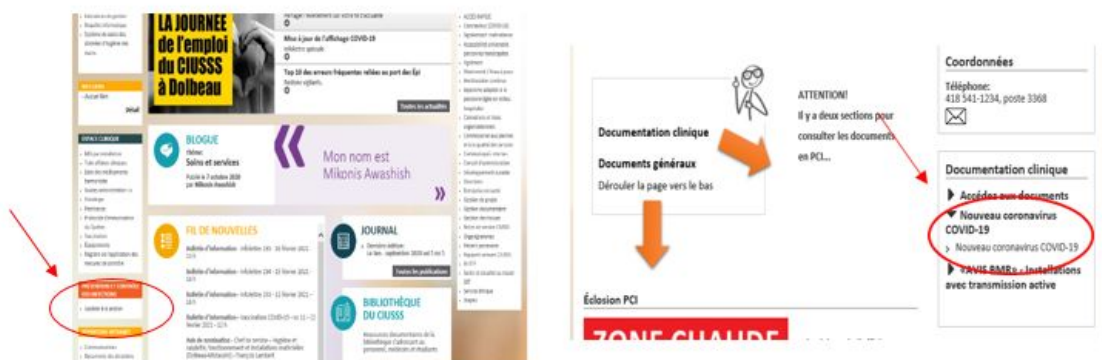
[> Pour plus d'informations sur les pratiques de base vous pouvez consulter la capsule : Pratiques de base et précautions additionnelles - soutien à domicile.](#)

La séquence d'habillage et de retrait de l'EPI pour les précautions Gouttelettes/Contact avec port de la protection oculaire lors de visites à domicile peut également être consultée sur le site intranet.

[> Vous n'avez qu'à cliquer sur ce lien.](#)

6- Pas à pas pour recherche de documents PCI en lien avec la COVID-19

Voici la démarche à effectuer pour pouvoir consulter tous les documents en lien avec la COVID-19 élaborés par le Service de prévention et contrôle des infections.



L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales en collaboration avec le Service de prévention et contrôle des infections (PCI)
© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean